

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 386

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	2 131 713 796	0
Intégration et accès à la nationalité française	543 110 494	0
TOTAUX	2 674 824 290	0
SOLDE	2 674 824 290	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	1 465 938 178	0
Intégration et accès à la nationalité française	543 163 926	0
TOTAUX	2 009 102 104	0
SOLDE	2 009 102 104	

EXPOSÉ SOMMAIRE

A la suite du rejet des crédits de la mission « Immigration, asile et intégration » en première lecture au Sénat, cet amendement vise à en rétablir les crédits tels qu'issus de la première lecture à l'Assemblée Nationale.